François Asselin, président de la CGPME, a dialogué avec les chefs d'entreprise locaux

vendredi 20 mai 2016, par lpe

Jeudi dernier, à Rochefort, à l'initiative de la CGPME17, François Asselin, président national de la CGPME et entrepreneur des Deux-Sèvres, est venu rencontrer les chefs d'entreprise du territoire.

Devant un public de 160 personnes, il a expliqué comment il défendait les TPE et les PME auprès des pouvoirs publics. Il a parlé de son combat au quotidien pour se faire entendre et faire avancer les choses. De nombreux thèmes ont été abordés comme la règlementation, la protection sociale du chef d'entreprise et la nouvelle loi travail. Pour lui, il faut libérer les entreprises de leurs contraintes pour leur donner envie de se développer dans de bonnes conditions et d'embaucher sereinement. Les chefs d'entreprises ont également pu s'exprimer au travers de nombreuses questions. En toute transparence François Asselin a parlé de ses relations avec les autres syndicats et les gouvernants, qu'il rencontre régulièrement, pour faire entendre la voix des TPE et des PME qui représentent 97% des entreprises en France. C'est un travail de fond qu'il souhaite mener à bien.
François Asselin l'a plusieurs fois rappelé au cours de la soirée que son rôle n'est pas de faire de la politique ni de la provocation, il est là avant tout pour défendre les intérêts des TPE et des PME.

L'économie locale avec le Pôle métropolitain

Au cours de cette soirée, messieurs Jean-François Fountaine (président de la Communauté d'agglomération de La Rochelle), Hervé Blanché (président de la Communauté d'agglomération Rochefort-Océan) et Daniel Jollit (président de la Communauté de communes Haut Val de Sèvre) ont présenté les avancées du Pôle Métropolitain. S'il est aujourd'hui dans sa phase de mise en place, ses objectifs sont déjà bien définis. Par exemple, l'amélioration des infrastructures permettra un accès facilité aux échanges commerciaux et à l'enseignement supérieur au niveau national.

A propos de La CGPME : organisation patronale interprofessionnelle de défense des intérêts des chefs d'entreprise de TPE/PME, elle intervient auprès des pouvoirs publics, tant au niveau local que national. Le développement économique des TPE/PME est au coeur des revendications et propositions de la CGPME.
La CGPME17, antenne en Charente-Maritime, compte aujourd'hui 170 adhérents.